

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS3594

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, Mme Tabarot, Mme Louwagie, M. Di Filippo, M. Cinieri,
Mme Valentin, M. Nury, M. Ray, Mme Petex-Levet, M. Viry, M. Vincendet, M. Dubois,
Mme Anthoine, M. Fabrice Brun, M. Portier, Mme D'Intorni, Mme Corneloup et M. Vermorel-
Marques

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.